

ONDUCLAIR® RENOV FC d'Onduline® décroche le label 2018 "Recommandé par les Professionnels du BTP"

Depuis plus de 70 ans, Onduline®, l'expert des solutions en toitures et sous-toitures légères, innove avec des réponses alliant performances, facilité de mise en œuvre et coût attractif. En décrochant le 2 février dernier le label 2018 "Recommandé par les Professionnels du BTP" pour son système de surtoiture isolante ONDUCLAIR® RENOV FC, Onduline® démontre une nouvelle fois son esprit d'innovation qui a séduit la majorité des 250.000 entreprises et 30.000 prescripteurs ayant participé au vote 2018.



**RECOMMANDÉ PAR LES
PROFESSIONNELS DU BTP
2018**

ONDUCLAIR® RENOV : le système de surtoiture isolante pour toiture en fibres-ciment amiantées ou non

ONDUCLAIR® RENOV est un procédé permettant de couvrir des bâtiments couverts de toitures en fibres-ciment (amiantées ou non) sans nécessité de la dépose ou le perçage de celles-ci. De fait, ONDUCLAIR® RENOV assure simultanément **3 fonctions** : l'isolation de la toiture, la rénovation au plan de l'étanchéité et de l'esthétique et la diminution des phénomènes de condensation.

Disponible dans de nombreux coloris, ONDUCLAIR® RENOV s'adapte idéalement au profil de la couverture initiale grâce à un large choix de profils disponibles. Notons de plus que le procédé évite la dépose, donc pas de perte d'exploitation à prévoir lors de la rénovation, qu'il s'avère léger (environ 3 kg/m² avec PSE de 30 mm) et ne dégage aucune surcharge de charpente. À cela s'ajoute une grande compétitivité grâce à une mise en œuvre simple et particulièrement rapide (10 m² par heure par poseur) grâce notamment aux attaches spécifiques qui pincent les plaques de fibres-ciment à leur recouvrement sans jamais les percer. Un point d'importance lorsque ces dernières se révèlent amiantées.

Au plan technique, rappelons que le procédé consiste simplement à poser sur les plaques ondulées existantes, des éléments isolants (ép. 30, 50 et 80 mm), eux-mêmes ondulés en polystyrène expansé (PSE version ONDUCLAIR® FC PSE) ou en laine de roche (ONDUCLAIR® FC LR) ; lesquels sont ensuite recouverts de plaques opaques en polyester armé de fibres de verre en charges minérales pour assurer l'étanchéité.



Mise en place
des fixations sur la
toiture en fibres-ciment



Pose de
l'isolation



Embrochage
des plaques
de couverture



Vissage
des fixations

Ces 70 dernières années, le Groupe International Onduline® s'est développé dans le secteur de la construction pour devenir leader mondial dans la production et la commercialisation des plaques ondulées bitumées de toiture et de sous-toiture. Les sites de productions du groupe International Onduline® sont implantés dans 8 pays. Ces 45 filiales présentent dans plus de 120 pays permettent à Onduline® d'être proche de tous ses clients. Onduline® France propose des gammes complètes et compétitives de produits de couverture et bardage, Étanchéité et Protection, Aménagement Extérieur et Intérieur.

Documentation et liste des points de vente
sur demande à :

Onduline France SAS

ZI - BP 15 - 76480 Yainville

Tél. 02 35 05 90 90 - info@onduline.fr

www.onduline.fr